

L'AVENIR DU COMMERCE DES ARMES

Quels changements le marché international des armes a-t-il subi récemment et que présagent-ils ? On a signalé au début du présent exposé que le volume des armes échangées avait quelque peu diminué depuis le sommet atteint en 1984. Certains observateurs dotés d'un bel optimisme en ont conclu que les gouvernements des différents pays, ayant compris que les dépenses militaires équivalent à du gaspillage, affectaient à présent leurs ressources à d'autres secteurs. Bien qu'aucune preuve ne vienne corroborer une opinion aussi optimiste, on a de bonnes raisons de croire que le volume total des armes échangées va se stabiliser au cours des prochaines années. Tout dépendant du type d'armes, les achats s'étalent sur des cycles approximatifs de dix à vingt ans, et de nombreux clients importants ont atteint le point le plus bas de ce cycle d'acquisition. Qui plus est, dans beaucoup de petits pays, les stocks militaires sont en train d'atteindre un niveau de saturation tel que ce sera la qualité et non plus la quantité qui importera désormais. Enfin, la situation économique de nombreux pays en développement est bien moins bonne qu'elle ne l'était il y a seulement dix ans.

Le volume total du commerce des armes n'est cependant pas le seul indice de changement dont on doit tenir compte, et une stabilisation des transferts d'armes n'indique pas nécessairement que les courses régionales aux armements vont bientôt prendre fin. Le principal facteur «externe» qui pourrait inverser la tendance actuelle au ralentissement serait peut-être le changement technologique, car c'est l'une des forces sous-jacentes qui stimulent la demande d'armements. L'un des traits les plus frappants qui ont marqué la politique internationale des vingt dernières années a été la rapidité avec laquelle les armes ultra-modernes se sont répandues. Le tableau III donné ci-après présente deux aspects de ce phénomène, en montrant à la fois le nombre d'États en développement qui possèdent des armes sophistiquées et le nombre de ceux qui en produisent.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un profond fossé technologique s'est creusé entre les superpuissances et les autres États, et l'activité intense qui a eu lieu depuis dans le domaine du commerce international des armes peut s'expliquer en grande partie par les tentatives faites par ces autres États pour combler ce fossé. Le tableau III révèle qu'au début des années 1980 ces efforts avaient plutôt réussi. Si le rythme des innovations techniques ralentit, on peut s'attendre à moyen terme à une diminution des transferts d'armes dans le monde. Si, en revanche, de nouvelles technologies telles que les dispositifs antiradars («Stealth») pour avions, les munitions transportables à guidage de précision ou quelque autre retombée imprévue de l'Initiative de défense stratégique (Guerre des étoiles) comme, par exemple, les armes au laser, devenaient une réalité, il faudra prévoir une reprise de l'activité sur le marché international des armes, tout au moins dans les régions où elles sont importées. Jusqu'à présent, les États ont montré qu'ils étaient prêts à n'importe quel sacrifice pour obtenir les armes sophistiquées qu'ils estiment essentielles à leur sécurité.

Enfin, nous avons vu que la structure du marché des fournisseurs a évolué, les États des deuxième et troisième catégories jouant à présent un rôle plus important. Tant que la demande totale des armements a augmenté, il y a eu suffi-

TABLEAU III

A. Nombre d'États en développement possédant des armes sophistiquées

| ARMES | ANNÉE | | |
|----------------------|-------|------|------|
| | 1960 | 1970 | 1985 |
| Chasseurs à réaction | 18 | 45 | 67 |
| Missiles | 4 | 28 | 75 |
| Chars de combat | 32 | 39 | 62 |
| Gros navires | 24 | 29 | 39 |

B. Nombre d'États en développement capables de fabriquer des armes sophistiquées

| ARMES | ANNÉE | | |
|------------------|-------|------|------|
| | 1960 | 1970 | 1985 |
| Avions de chasse | 1 | 6 | 8 |
| Hélicoptères | 1 | 4 | 6 |
| Missiles | 0 | 2 | 7 |
| Chars de combat | 1 | 1 | 5 |
| Gros navires | 1 | 4 | 6 |

Remarque : Quoiqu'approximatifs, ces chiffres sont proches de la réalité.

Sources

Section A : Michael Brzoska et Thomas Ohlson (sous la dir. de), *Arms Transfers to the Third World, 1971-1985*, Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, Oxford University Press, Oxford, 1987, p. 12.

Section B : Michael Brzoska et Thomas Ohlson, (sous la dir. de), *Arms Production in the Third World*, Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, Taylor and Francis, Londres, 1986, p. 22.

samment de place pour ces fournisseurs et, malgré une concurrence féroce, tout le monde y trouvait toujours son compte, le «gâteau» étant toujours plus grand. Par ailleurs, la guerre irano-irakienne a donné une impulsion très nette à beaucoup de petits fournisseurs : à un moment ou à un autre, les deux combattants ont été coupés de leurs principales sources d'approvisionnement (c'est-à-dire les superpuissances ou les États de la deuxième catégorie) et des fournisseurs comme Israël, le Brésil, le Chili, la Corée du Nord et l'Égypte sont alors intervenus pour combler le vide.

Mais dans un marché stationnaire ou en déclin, la concurrence devient acharnée, et il est certain qu'au cours de la décennie à venir, des fournisseurs des deuxième et troisième catégories disparaîtront. Il est très probable que, chez certains de ces derniers, les industries naissantes ne survivront pas. Cela est déjà arrivé. Quant aux États de la deuxième catégorie, ils devront soit renoncer à rester à la fine pointe de la technologie militaire, soit collaborer à la mise au point de nouvelles armes. Les pays de l'Europe de l'Ouest coopèrent déjà davantage dans le domaine militaire, comme en témoigne la réalisation de projets concernant la construction d'avions de chasse et de différents missiles. Pour travailler en étroite collaboration, cependant, il faudra surmonter d'énormes obstacles, car chaque État souhaite retirer le maximum d'avantages sur le plan économique et sur celui de l'emploi, et il désire conserver la plus grande autonomie possible lorsqu'il s'agit de décider du type d'armes à fabriquer pour ses forces armées.

LE RÔLE DU CANADA

Le Canada fait partie des fournisseurs de la deuxième catégorie qui limitent les transferts d'armements; outre le Canada, ce groupe comprend le Japon, la Suède, la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest. Chacun de ces fournisseurs a des motifs historiques ou politiques valables pour refuser de vendre des